

## Bilan intermédiaire de notre action post Tempête Alex



URGENCE EN FRANCE

25/06/2021

Dans les semaines qui ont suivi la tempête Alex, la délégation des Alpes-Maritimes activant le dispositif Urgences a organisé un soutien des populations sinistrées. Plus de 6 mois après, le Secours Catholique présente un bilan intermédiaire.

Conformément à sa mission, le Secours Catholique est intervenu en post urgence pour apporter un soutien sur le long terme aux personnes sinistrées. La phase

d'évaluation des besoins, en lien avec les autorités et les associations partenaires, a été un peu retardée par le confinement. Le dispositif d'accompagnement des sinistrés a été mis en place en janvier 2021 dans la Vallée de la Vésubie et en février dans la Vallée de la Roya.

Au mois de mars 2021 la délégation s'est associée au Secours Populaire et à la Croix Rouge afin de partager les dossiers et permettre d'accorder aux bénéficiaires un financement plus conséquent.

## **121 ménages ou professionnels ont été visités**

Une vingtaine de bénévoles a été mobilisée pour rencontrer en binôme les personnes sinistrées.

80 % des bénéficiaires soit 86 ménages ou professionnels ont été visités dans la vallée de la Vésubie.

20 % des bénéficiaires soit 35 ménages ou professionnels ont été visités dans la Vallée de la Roya. La présence d'une équipe pérenne dans la Vésubie et l'accessibilité limitée dans la vallée de la Roya expliquent la différence d'intervention du Secours Catholique sur les deux territoires.

## **143 534 euros attribués**

Après chaque visite, les besoins ont été transmis à une commission de financement constituée majoritairement de bénévoles. 72 dossiers sont passés en commission et ont fait l'objet d'une étude approfondie. 141 244 euros ont été distribués sous forme d'aide financière directe et 2 290 euros ont été distribués sous forme de chèques-services.

## **65 % de professionnels et 35 % de particuliers touchés**

Les aides accordées par le Secours Catholique ont touchés 65 % de professionnels et 35 % de particuliers.

Les entreprises ont subi de lourdes pertes matérielles souvent partiellement indemnisées par les assurances et les partenaires institutionnels. Les aides ont permis la reconstitution de l'outil de production : voiture, remorque, outils, etc.

Les particuliers semblent avoir été mieux aidés par les aides publiques et indemnisées sur des pertes matérielles modérées (hors gros œuvre). Les aides ont permis l'achat de biens d'ameublement et le réaménagement d'habitations endommagées.

On note également une certaine autocensure dans la demande d'aide matérielle afin de ne pas pénaliser ceux qui en auraient plus besoin.

## **Une démarche d'accompagnement moral et fraternel**

Le Secours Catholique a répondu à deux types de besoins :

- 93 % de demandes de soutien matériel,
- 7 % de demande de soutien moral.

Le soutien matériel est le plus visible car il fait l'objet d'une demande formelle. Pour autant, les personnes visitées ont toutes appréciée la démarche « d'aller vers » et le maintien du contact à posteriori cet 85% d'entre elles affirment qu'elle est complémentaire d'un soutien matériel.

À 98 %, la démarche et le contact avec les équipes bénévoles ont été bien perçus. Les sinistrés gardent une image très positive de l'action du Secours-Catholique : humanité, simplicité, gentillesse, écoute, suivi, rapidité de l'intervention.

## **Bilan et perspectives**

- 71 % des bénéficiaires affirment que le Secours-Catholique a totalement répondu à leur besoin.

- Les 26 % restant considèrent que la réponse a été satisfaisante mais complétée par d'autres aides.

Si la plupart des personnes aidées ont pu reprendre le cours de leur vie, il n'en reste pas moins que de nombreux freins demeurent à une reprise totale :

- des besoins matériels encore présents et des personnes qui ne se sont pas encore manifestées,
- une accessibilité limitée dans certaines vallées qui ne permet pas une pleine reprise économique locale,
- la crise sanitaire et ses conséquences sur l'économie, notamment touristique, et le lien social,
- le sentiment d'abandon des Pouvoirs publics, particulièrement développé dans la Roya et d'injustice au regard des indemnisations « *minimalistes* » et des formalités administratives à effectuer.

---

© Secours Catholique-Caritas France

<https://alpesmaritimes.secours-catholique.org/notre-actualite/bilan-intermediaire-de-notre-action-post-tempete-alex>